

Le rachat de TPS par Canal Plus quasi bouclé

Le mariage entre Canal Plus (groupe Vivendi) et TPS (TF1 et M6) avance très vite. Les bans devraient être officialisés ce vendredi, après un comité extraordinaire du conseil d'administration de Canal Plus qui a eu lieu jeudi.

Le groupe Canal Plus annoncera l'acquisition du bouquet satellitaire TPS par échange de titres, apprend-on de sources proches du dossier, citées par Reuters. L'opération valorisera Canal Plus à environ 5 milliards d'euros et TPS à plus d'un milliard, a précisé une source proche des négociations. Canal Plus prendra le contrôle de l'intégralité de TPS auprès de TF1 et de M6 en échange de 15% de son capital. « *Il n'y a pas de cash dans cette transaction car les investisseurs n'en ont pas besoin et préfèrent que ces sommes restent investies* », a déclaré une source proche de la transaction. Selon les termes de l'accord, TF1 et M6 auront la possibilité de revendre progressivement leurs parts, ont ajouté les sources. La fusion de TPS et de Canalsat est un mariage de raison. Dans un communiqué, Vivendi souligne qu'elle se ferait « *dans l'intérêt des actuels et futurs abonnés et dans le respect des identités des deux entreprises, pour créer un ensemble en mesure de faire face à la concurrence accrue des entreprises de télécommunications et d'internet* ». L'ennemi est donc clairement identifié. Les offres de TV par ADSL des FAI et des opérateurs télécoms pénalisent le développement des bouquets de TV payantes, notamment par satellite. Pour TPS, il s'agit également de compenser l'exclusivité de L1 de football décrochée par Canal Plus pour 600 millions d'euros par an pour les saisons 2005 à 2008. CanalSat compte sur 3,2 millions d'abonnés en fin d'année, contre moins de 1,4 million attendus pour TPS. Le capital de TPS (Télévision par Satellite) appartient à TF1 (pour 66%) et à M6 (pour 34%). Groupe Canal+ est détenu à 100% par Vivendi Universal, mais le groupe Lagardère possède une part de 34% dans la filiale CanalSat, qui exploite le bouquet de chaînes.